

Stratégie Europe 2020 en matière de lutte contre la pauvreté

*Quelle est la population visée aux ni-
veaux européen, belge et régional ?*

Anne-Catherine Guio

FO 10-02

Octobre 2010

1 - POUR LA PREMIÈRE FOIS UN OBJECTIF CHIFFRÉ EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ...

Pour la première fois au niveau européen, un objectif chiffré en termes de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale a été fixé lors du Conseil européen du 17 juin 2010, dans le cadre plus large de la nouvelle stratégie européenne « pour une croissance intelligente, durable et inclusive » (connue comme la stratégie Europe 2020). Lors de ce Conseil, les cinq objectifs chiffrés de cette stratégie ont été confirmés et portent sur l'emploi, l'innovation et la recherche-développement, l'énergie et les changements climatiques, l'éducation et finalement l'exclusion sociale et la pauvreté¹.

Dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale, le but est de sortir du risque de pauvreté et d'exclusion sociale 20 millions de personnes d'ici 2020. Plus précisément, le nombre de personnes qui sont en risque de pauvreté et d'exclusion sociale a été défini sur la base de trois dimensions combinées :

1. La pauvreté monétaire, mesurée depuis de nombreuses années au niveau européen par le taux de risque de pauvreté, c'est-à-dire le pourcentage de la population (personnes) vivant dans un ménage qui ne dispose pas d'un revenu au moins égal à 60 % du revenu médian² équivalent³ national (ce qui est communément appelé le « seuil (ou ligne) de pauvreté »).
2. La déprivation matérielle, mesurée depuis 2009 au niveau européen sur la base des neuf items suivants :
 - Le fait que le ménage ne puisse pas se permettre :
 - de faire face à des dépenses imprévues;
 - de manger tous les deux jours un repas comprenant des protéines;
 - de chauffer correctement le logement ;
 - de partir une semaine par an en vacances;

- d'éviter les arriérés de crédit, de loyer et de paiement;
- de disposer (si désiré) d'une voiture ;
- de disposer (si désiré) d'une télévision ;
- de disposer (si désiré) d'un téléphone ;
- de disposer (si désiré) d'une machine à laver.

Alors que l'indicateur européen fixe le seuil de déprivation à trois items sur les neufs listés ci-dessus, le seuil utilisé dans le cadre de l'objectif EU2020 est plus strict puisqu'il est fixé à quatre. On parle d'ailleurs de déprivation sévère.

3. Le fait de vivre dans un ménage dont l'intensité en travail est très basse (ménages « sans emploi »), qui vise les personnes âgées de 0 à 59 ans qui vivent dans des ménages où l'on ne travaille pas ou très peu. La notion d'intensité en travail du ménage prend en compte la proportion de temps travaillé dans le total du temps qui pourrait être presté par les personnes d'âge actif (18-59 ans) du ménage. Est considéré comme un ménage « sans emploi », tout ménage dont l'intensité en travail ne dépasse pas 20 %.

Ces trois indicateurs sont calculés et combinés au niveau individuel, sur une base de données commune, la Statistique sur les Revenus et les Conditions de vie (EU-SILC).

L'utilisation combinée de ces trois indicateurs résulte de longues négociations au niveau européen et répond aux préoccupations des Etats-membres qui souhaitent prendre en compte différents éléments : la multi-dimensionnalité de la pauvreté, non réduite à sa seule dimension monétaire ; les différences importantes au sein de l'Union en termes de niveau de développement et de standards de vie, reflété par l'indicateur de déprivation matérielle et le rôle de la participation au marché du travail en termes d'inclusion sociale (même pour ceux qui échappent à la pauvreté et à la déprivation) reflété par l'indicateur de 'sans emploi '.

Il est également prévu que les Etats-membres choisissent leurs propres cibles nationales, pour autant qu'un lien direct

1 Les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs seront mesurés à l'aune de cinq cibles, que les États membres seront invités à convertir en objectifs nationaux en partant des postulats suivants:

- 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans devrait avoir un emploi;
- 3 % du PIB de l'UE devrait être investi dans la R&D;
- les objectifs dits «20/20/20» en matière de climat et d'énergie doivent être atteints;
- le taux d'abandon scolaire devrait être ramené au-dessous de la barre des 10 % et au moins 40 % des jeunes générations devraient obtenir un titre ou un diplôme;
- il conviendrait de réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté.

2 Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

3 Le revenu du ménage est divisé par une échelle d'équivalence afin de tenir compte de la taille du ménage (voir Guio (2009)).

TABEAU 1 : POPULATION TOUCHÉE PAR LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE, LA DÉPRIVATION MATÉRIELLE ET LE FAIT DE VIVRE DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI, EUROPE ET BELGIQUE, EU-SILC 2008

| | Pauvreté monétaire | | Déprivé | | Vivant dans un ménage sans emploi | | Total | |
|----|--------------------|------------|---------|------------|-----------------------------------|------------|-------|-------------|
| | % | N | % | N | % | N | % | N |
| BE | 14,7 | 1 553 108 | 5,7 | 595 350 | 9,3 | 977 373 | 20,8 | 2 196 108 |
| EU | 16,6 | 81 354 770 | 8,2 | 21 357 888 | 8,2 | 40 245 371 | 24,5 | 120 322 451 |

Source : EU-SILC(2008)

puisse être établi avec la cible européenne.

2- SORTIR DE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE 20 MILLIONS D'EUROPÉENS D'ICI 2020, DONT ENVIRON 350.000 BELGES...

Au niveau européen près de 120 millions de personnes, soit 24,5 % de la population, sont identifiées par la combinaison des trois indicateurs⁴. D'ici 2020, l'objectif européen est de réduire cette population de 20 millions de personnes. Au niveau belge, la population ciblée atteint un peu plus de 2 millions de personnes, soit 21 % de la population, dont un sixième devrait être sortie d'affaires d'ici 2020, si l'objectif est rencontré.

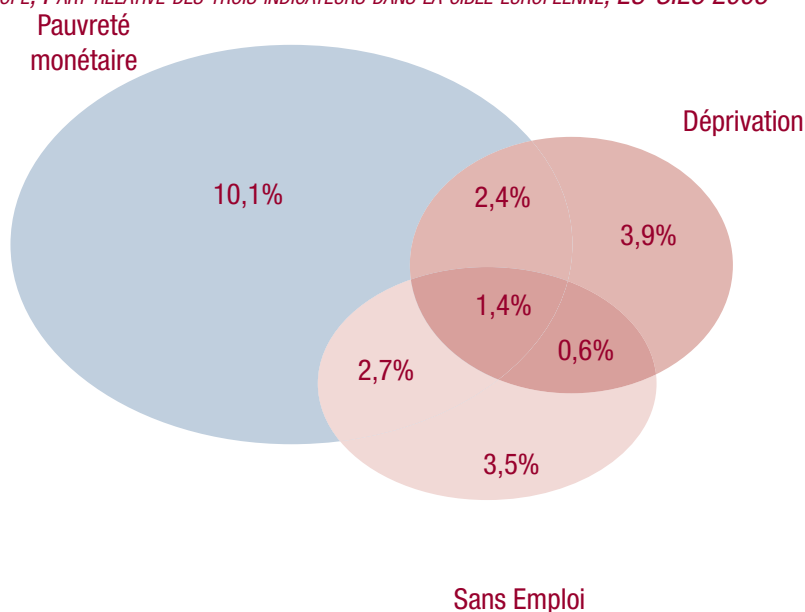
Comme en témoigne le Tableau 1, la proportion de personnes pauvres monétairement constitue une part importante de la population ciblée, soit près de 17 % de la population totale au niveau européen et 15 % au niveau belge. Vu le critère assez stricte en matière de déprivation (au moins 4 manques dans la liste des 9 items retenus), la proportion

de personnes déprivées atteint 8 % de la population européenne⁵, avec toutefois de fortes variations entre les pays (les valeurs oscillent entre 1 % au Luxembourg et plus de 30 % en Bulgarie et en Roumanie). La population déprivée atteint près de 6 % au niveau belge. La proportion de personnes vivant dans un ménage sans emploi atteint 8 % au niveau européen et 9 % en Belgique.

Une part importante de ces trois sous-populations se recoupe toutefois, comme en témoignent les graphiques 1 et 2 qui présentent l'apport relatif des trois indicateurs à la cible totale, pour l'Europe et la Belgique, ainsi que leur degré d'association.

Le graphique 1 montre que, parmi les 16,6 % de personnes pauvres monétairement au niveau européen, 10,1 % ne souffrent ni de déprivation, ni de vivre dans un ménage sans emploi. Le reste des personnes pauvres monétairement (6,5 %) se répartit entre des personnes qui vivent dans des ménages sans emploi (2,7 %) et de ce fait souffrent de pauvreté (mais pas de déprivation) ou des personnes qui cumulent pauvreté et déprivation, bien qu'elles vivent dans des ménages où l'on travaille davantage (2,4 %), ou encore

GRAPHIQUE 1 : EUROPE, PART RELATIVE DES TROIS INDICATEURS DANS LA CIBLE EUROPÉENNE, EU-SILC 2008

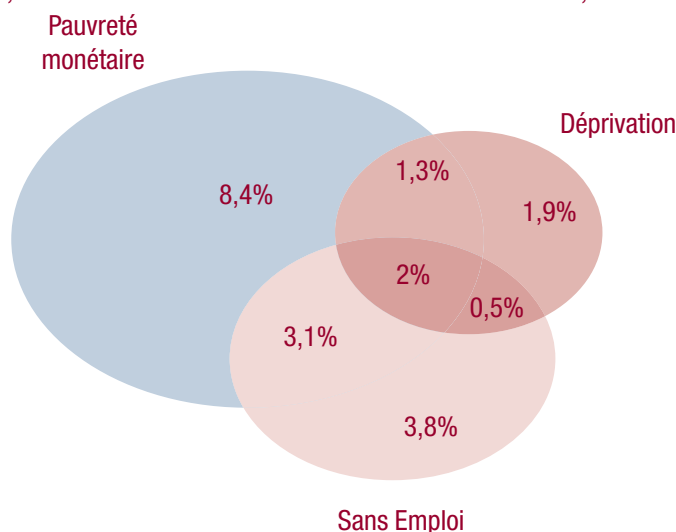


Source : EU-SILC(2008)

4 On parle ici de personnes pauvres et/ou déprivées et/ou vivant dans un ménage où l'on travaille très peu.

5 Contre plus du double avec un seuil fixé à 3 items sur les 9.

GRAPHIQUE 2 : BELGIQUE, PART RELATIVE DES TROIS INDICATEURS DANS LA CIBLE EUROPÉENNE, EU-SILC 2008



Source : EU-SILC(2008)

des personnes qui cumulent les trois problèmes (1,4 %). Parmi les 8 % de personnes déprivées, la moitié ne souffre 'que' de déprivation et l'autre moitié cumule ce problème soit avec la pauvreté monétaire (2,4 %), soit avec le fait de vivre dans un ménage sans emploi (0,6 %), soit avec ces deux problèmes réunis (1,4 %). Le fait que la pauvreté et la déprivation ne se recoupent qu'imparfaitement peut s'expliquer par le fait que différents facteurs. La notion de revenu ne prend pas nécessairement en compte toutes les ressources disponibles du ménage (épargne/dettes, erreurs et difficultés de mesure (revenu des indépendants, transferts en nature etc.)) et les besoins varient entre les ménages (santé, logement, remboursement de dettes, problèmes d'addiction, coûts de formation, de transport etc.). Ainsi, pour un revenu identique, deux ménages peuvent avoir un niveau de vie très différent, selon les ressources à leur disposition ou les coûts auxquels ils doivent faire face.

Le graphique 1 témoigne également du fait que, contrairement à l'idée reçue, le fait de vivre dans un ménage sans emploi ne constitue pas nécessairement un facteur de risque de pauvreté ou de déprivation pour une proportion non négligeable des personnes concernées (3,5 % sur un total de 8,2 %). La section suivante éclairera cette question en étudiant les caractéristiques socio-économiques de chacune de ces sous-populations.

Le graphique 2 présente un diagramme comparable pour la Belgique. On note la part moins importante qu'au niveau européen de déprivés « uniquement » (les nouveaux Etats-membres ayant une proportion importante de personnes déprivées qui augmente la moyenne européenne). On voit

également qu'en Belgique, il y a un degré d'association plus important entre le fait de vivre dans un ménage sans emploi et la pauvreté monétaire, ainsi qu'entre les trois problèmes. En effet, sur les 21 % ciblés par l'objectif EU2020 en Belgique, 2 % cumulent les trois problèmes et près de 5 % en cumulent deux. Quelles sont les caractéristiques de ces personnes ? C'est la question à laquelle la section suivante va tenter de répondre.

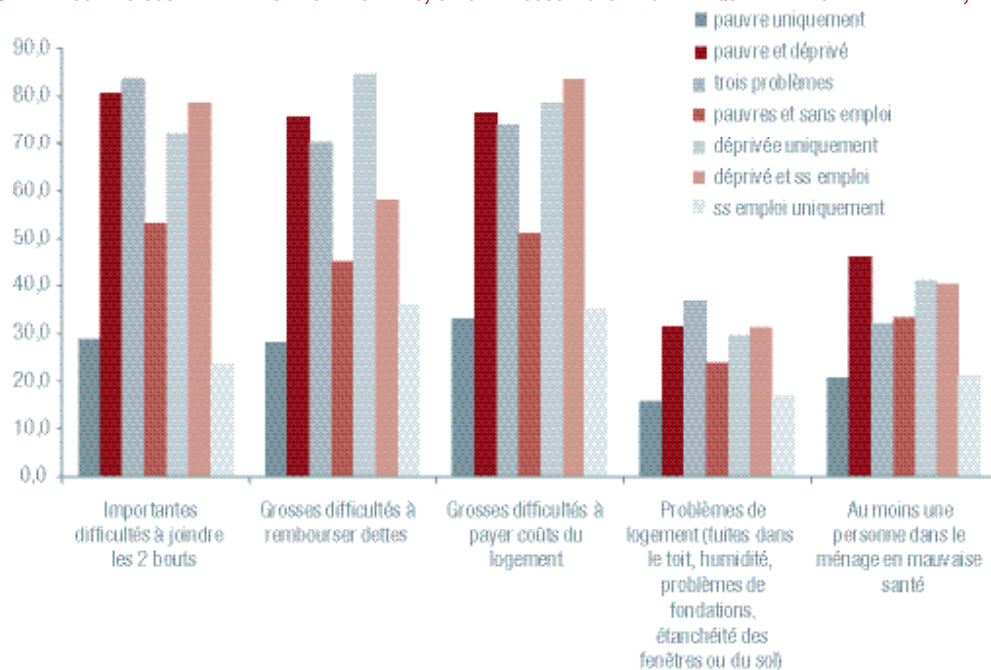
3 - EN QUOI LES DIFFÉRENTES SOUS-POPULATIONS DIFFÈRENT-ELLES ?

Dans le tableau 2, nous avons calculé la répartition socio-économique des sous-populations décrites dans les diagrammes précédents afin de comprendre en quoi ces sous-populations ciblées par la stratégie européenne se différencient les unes des autres. Le tableau 2 ventile les différentes sous-populations selon soit les caractéristiques de la personne (âge, lieu de naissance), soit celles du chef de ménage⁶ (âge, statut), soit celles du ménage dans son entièreté (type de ménage, quintile de revenu, Région de résidence).

En complément, le graphique 3 présente la proportion de chacune des sous-populations qui souffre d'autres précarités (santé, difficultés à joindre les deux bouts, insalubrité du logement, problèmes de dettes ou de coûts du logement). On y voit que les deux sous-populations qui souffrent le moins d'autres précarités sont (1) les personnes qui vivent dans un ménage où l'on travaille peu, mais évitent la pauvreté et la déprivation et dans une

6 Le chef de ménage est défini comme la personne ayant le revenu le plus élevé.

GRAPHIQUE 3 : % DE PERSONNES SOUFFRANT D'AUTRES PRÉCARITÉS, SELON LA SOUS-POPULATION À LAQUELLE ELLES APPARTIENNENT, EU-SILC 2007



Source : EU-SILC(2007)

moindre mesure (2) les personnes qui sont pauvres, mais vivent dans un ménage où l'on travaille et où l'on parvient à éviter la déprivation. Les personnes pauvres et vivant dans un ménage où l'on travaille peu occupent une position intermédiaire. A l'opposé, les personnes qui souffrent le plus d'autres précarités sont celles (1) qui cumulent pauvreté, déprivation et sans emploi, ou (2) déprivation et pauvreté, ou (3) déprivation et sans emploi ou (4) qui ne souffrent que de déprivation.

Voici les portraits détaillés que l'on peut tirer sur la base des informations reprises au Tableau 2 et dans le graphique 3:

- Parmi les personnes qui vivent dans des ménages **pauvres « uniquement »** (voir colonne 1 du Tableau 2), on note:

- une proportion importante de personnes âgées : sur 100 personnes « pauvres uniquement », 44 % ont plus de 65 ans, 46 % vivent dans un ménage où le chef de ménage est retraité ou a plus de 65 ans. Ces proportions sont plus de deux fois plus élevées que dans toute autre catégorie ciblée et également que dans la population non ciblée (15 %) ;
- une proportion importante de travailleurs indépendants (11,5 %) contre par exemple seulement 2 % si on combine pauvreté et déprivation ;
- une proportion non négligeable de personnes vivant avec un chef de ménage qui travaille (23 % à temps plein, 10 % à temps partiel), dont le revenu ne semble pas suffire à dépasser le seuil de pauvreté (soit du fait d'un salaire trop peu élevé, soit de charges familiales trop importantes) mais qui parviennent à éviter la déprivation sévère ;

- une proportion plus importante de personnes nées en Belgique ou dans l'UE ;

- sur la base du graphique 2, ces personnes semblent également souffrir plus rarement d'autres précarités que les autres sous-populations, même si elles restent davantage à risque que la population non ciblée. On peut dès lors penser que cette catégorie regroupe à la fois des personnes dont le revenu est difficile à collecter et dont le pouvoir d'achat réel est suffisant pour éviter la pauvreté et la déprivation (revenu d'indépendant, erreurs de mesure, ajustement d'impôts, etc.), ainsi que des personnes qui ont réellement un revenu peu élevé (comme les petits pensionnés par exemple ou les travailleurs pauvres) mais dont les besoins restent relativement limités (logement, santé, dettes...) et qui parviennent tant bien que mal à joindre les deux bouts et à éviter la déprivation sévère.

- Parmi les personnes qui vivent dans des ménages **pauvres et déprivés** (voir colonne 2), mais qui vivent dans un ménage où on travaille, on note:

- une proportion importante d'enfants et de personnes vivant dans des grandes familles ou des familles monoparentales ;
- une proportion importante de personnes issues de l'immigration (32 %) ;
- la majorité de ces personnes (54 %) vit dans un ménage où le chef de ménage travaille soit à temps plein, soit à temps partiel. On peut vraiment parler dans ce cas de travailleurs pauvres et déprivés, qui malgré leur implication sur le marché du travail ne parviennent pas

TABLEAU 2 : CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTES SOUS-POPULATIONS CIBLÉES, BELGIQUE, EU-SILC 2007

| Type de population | col 1 | col 2 | col 3 | col 4 | col 5 | col 6 | col 7 | col 8 | col 9 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------|----------------|
| pauvre déprivé vivant dans ménage sans emploi | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | Non ciblée | Ciblée (total) |
| Caractéristiques | % | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Age de la personne | | | | | | | | | |
| age <18 ans | 17,7 | 29,6 | 29,4 | 32,0 | 16,6 | 30,5 | 12,8 | 21,5 | 21,4 |
| age 18-64 ans | 38,7 | 49,8 | 70,6 | 68,0 | 63,1 | 69,5 | 87,2 | 63,2 | 60,0 |
| age >65 ans | 43,6 | 20,6 | 0,0 | 0,0 | 20,3 | 0,0 | 0,0 | 15,3 | 18,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Pays de naissance | | | | | | | | | |
| EU | 10,0 | 7,0 | 8,2 | 9,3 | 8,4 | 3,2 | 5,9 | 5,7 | 8,3 |
| Belgique | 81,0 | 61,2 | 63,4 | 68,9 | 75,6 | 81,3 | 87,7 | 90,9 | 77,5 |
| Autre | 9,0 | 31,8 | 28,4 | 21,8 | 16,0 | 15,5 | 6,4 | 3,5 | 14,2 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Type Ménage | | | | | | | | | |
| isolés (>64 ans) | 18,5 | 14,9 | 0,0 | 0,0 | 13,9 | 0,0 | 0,0 | 5,0 | 21,5 |
| isolés (<65 ans) | 6,9 | 10,0 | 32,1 | 19,9 | 16,1 | 28,1 | 20,8 | 7,1 | 16,1 |
| 2 adultes, <65 ans, sans enfants | 5,6 | 8,6 | 6,7 | 12,8 | 10,3 | 11,7 | 32,4 | 15,5 | 13,0 |
| 2 adultes, >64 ans, sans enfants | 24,5 | 6,2 | 0,6 | 1,9 | 2,9 | 0,7 | 6,4 | 9,9 | 11,1 |
| famille monoparentale | 6,3 | 13,1 | 24,4 | 26,5 | 11,7 | 32,9 | 12,7 | 3,8 | 14,6 |
| 2 adultes, 1 ou 2 enfants | 16,3 | 15,4 | 12,5 | 13,4 | 17,2 | 16,5 | 7,4 | 29,1 | 13,7 |
| 2 adultes, 3 enfants ou plus | 11,8 | 24,7 | 14,0 | 16,9 | 8,5 | 5,5 | 5,6 | 12,3 | 12,0 |
| ménages complexes | 10,2 | 7,2 | 9,7 | 8,5 | 19,3 | 4,6 | 14,7 | 17,4 | 11,1 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Statut du chef de ménage | | | | | | | | | |
| travailleur à temps plein | 22,6 | 29,8 | 0,0 | 0,4 | 63,9 | 0,0 | 1,8 | 65,1 | 14,8 |
| travailleur à temps partiel | 10,3 | 24,6 | 0,0 | 1,5 | 8,5 | 0,0 | 1,4 | 8,5 | 6,3 |
| travailleur indépendant | 11,5 | 2,3 | 0,0 | 0,3 | 0,6 | 0,0 | 1,0 | 7,4 | 4,6 |
| chômeur | 4,8 | 5,0 | 59,8 | 64,1 | 4,0 | 50,2 | 44,3 | 1,6 | 30,3 |
| retraité | 46,3 | 22,9 | 2,9 | 6,0 | 19,4 | 5,0 | 25,7 | 16,2 | 26,0 |
| autre inactif | 4,6 | 15,4 | 37,3 | 27,7 | 3,6 | 44,9 | 25,9 | 1,3 | 18,1 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Age du chef de ménage | | | | | | | | | |
| age <25 ans | 4,3 | 6,2 | 6,6 | 5,7 | 7,0 | 2,8 | 1,9 | 2,4 | 4,6 |
| age 25-44 ans | 26,6 | 44,9 | 55,9 | 42,2 | 44,9 | 55,9 | 17,9 | 47,8 | 33,9 |
| age 45-64 ans | 23,8 | 27,6 | 35,8 | 48,7 | 31,5 | 39,3 | 72,0 | 35,5 | 40,2 |
| age >65 ans | 45,3 | 21,4 | 1,7 | 3,5 | 16,6 | 2,0 | 8,2 | 14,3 | 21,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| QUINTILE | | | | | | | | | |
| 1 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 19,3 | 43,1 | 21,7 | 4,3 | 76,9 |
| 2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 52,8 | 51,3 | 44,1 | 21,6 | 14,1 |
| 3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 14,7 | 4,8 | 20,3 | 24,1 | 5,2 |
| 4 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 10,0 | 0,8 | 9,9 | 24,8 | 2,7 |
| 5 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 3,3 | 0,0 | 4,1 | 25,2 | 1,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : EU-SILC(2007).

Note de lecture: En Belgique, parmi 100 personnes « pauvres uniquement », 45,3 % vivent dans un ménage, dont le chef de ménage à plus de 65 ans.

TABLEAU 3: TAUX DE PAUVRETÉ ET/OU DÉPRIVATION ET/OU SANS EMPLOI, PAR CATÉGORIE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, EU-SILC 2007

| Type de population | col 1 | col 2 | col 3 | col 4 | col 5 | col 6 | col 7 | Taux de pauvreté | Taux de pauvreté+ déprivation | Taux de pauvreté + déprivation + sans emploi |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------------|-------------------------------|--|
| pauvre déprivé vivant dans ménage sans emploi | | | | | | | | | | |
| Type de ménage | | | | | | | | | | |
| isolés (>64 ans) | 25,2 | 3,2 | 0,0 | 0,0 | 3,8 | 0,0 | 0,0 | 28,5 | 32,2 | 32,2 |
| isolés (<65 ans) | 6,0 | 1,4 | 8,1 | 8,3 | 2,8 | 2,1 | 9,9 | 23,7 | 28,6 | 38,5 |
| 2 adultes, <65 ans, sans enfants | 2,9 | 0,7 | 1,0 | 3,2 | 1,1 | 0,5 | 9,2 | 7,9 | 9,5 | 18,7 |
| 2 adultes, >64 ans, sans enfants | 18,9 | 0,8 | 0,1 | 0,7 | 0,5 | 0,1 | 2,7 | 20,5 | 21,0 | 23,7 |
| famille monoparentale | 8,0 | 2,7 | 9,0 | 16,2 | 3,0 | 3,6 | 8,8 | 35,8 | 42,4 | 51,2 |
| 2 adultes, 1 ou 2 enfants | 4,9 | 0,8 | 1,1 | 1,9 | 1,0 | 0,4 | 1,2 | 8,7 | 10,2 | 11,4 |
| 2 adultes, 3 enfants ou plus | 7,6 | 2,5 | 2,6 | 5,2 | 1,1 | 0,3 | 2,0 | 17,9 | 19,3 | 21,2 |
| ménages complexes | 5,0 | 0,6 | 1,4 | 2,0 | 1,9 | 0,2 | 3,9 | 8,9 | 11,0 | 14,9 |
| Age individuel | | | | | | | | | | |
| age <18 ans | 6,5 | 1,7 | 3,1 | 5,6 | 1,2 | 1,0 | 2,6 | 16,8 | 19,0 | 21,6 |
| age 18-64 ans | 4,9 | 1,0 | 2,6 | 4,1 | 1,6 | 0,8 | 6,0 | 12,5 | 14,8 | 20,7 |
| age >65 ans | 21,4 | 1,6 | 0,0 | 0,0 | 2,0 | 0,0 | 0,0 | 23,0 | 25,0 | 25,0 |
| Statut du chef de ménage | | | | | | | | | | |
| travailleur à temps plein | 3,2 | 0,7 | 0,0 | 0,0 | 1,8 | 0,0 | 0,1 | 3,9 | 5,6 | 5,8 |
| travailleur à temps partiel | 9,9 | 3,7 | 0,0 | 0,7 | 1,6 | 0,0 | 0,7 | 14,3 | 15,9 | 16,6 |
| travailleur indépendant | 13,0 | 0,4 | 0,0 | 0,2 | 0,1 | 0,0 | 0,6 | 13,6 | 13,8 | 14,4 |
| chômeur | 4,8 | 0,8 | 17,7 | 31,1 | 0,8 | 4,3 | 24,1 | 54,4 | 59,5 | 83,5 |
| retraité | 19,5 | 1,5 | 0,4 | 1,2 | 1,6 | 0,2 | 5,9 | 22,6 | 24,4 | 30,3 |
| autre inactif | 7,3 | 3,8 | 17,6 | 21,4 | 1,1 | 6,1 | 22,5 | 50,1 | 57,3 | 79,8 |
| Total | 7,8 | 1,3 | 2,3 | 3,7 | 1,6 | 0,7 | 4,3 | 15,1 | 17,3 | 21,6 |

Source : EU-SILC(2007).

Note de lecture: En Belgique, parmi 100 personnes âgées de plus de 65 ans, 25 % souffrent de pauvreté et/ou déprivation (par définition, aucune personne de plus de 65 ans est considérée comme vivant dans un ménage sans emploi).

à éviter la pauvreté et la déprivation sévère.

- comme en témoigne la Figure 3, cette catégorie cumule pauvreté et déprivation avec d'autres précarités (plus des trois quart ont des problèmes à joindre les deux bouts, à rembourser leurs dettes, à payer les coûts du logement). Il s'agit également de la catégorie la plus exposée en termes de problèmes de santé.
- Parmi les personnes **qui cumulent les trois problèmes** (voir colonne 3), on note que:
 - 60 % des personnes vivent dans un ménage dont le chef de ménage est chômeur (40 % dont le chef de ménage est inactif) ;
 - une proportion importante d'enfants (30 %), dont une majorité vit en famille monoparentale ;
 - une proportion non négligeable d'isolés (de moins de 65 ans) ;
 - une proportion importante de personnes issues de l'immigration (28 %) ;
 - on voit au graphique 3, qu'avec la catégorie précédente, cette sous-population est celle qui souffre le plus d'autres précarités et d'autres difficultés. Vu la proportion

d'enfants et de personnes relativement jeunes (les deux tiers vivent avec un chef de ménage de moins de 45 ans), il s'agit sans nul doute d'un groupe à risque particulièrement crucial en termes politiques.

- Les personnes **pauvres** qui vivent dans un ménage avec **peu d'emploi** (voir colonne 4), mais qui échappent à la déprivation sévère, sont assez comparables à la catégorie précédente, sauf qu'il y a un glissement vers des catégories de personnes plus avancées dans leur cycle de vie.
- Parmi les personnes qui sont **déprivées « uniquement »** (voir colonne 5), on note :
 - une proportion importante de personnes vivant dans des ménages dont la personne de référence travaille à temps plein (64 %) ou à temps partiel (8,5 %). On peut donc parler de « travailleurs déprivés », comme on a parlé de « travailleurs pauvres ». Le solde est majoritairement occupé par des personnes vivant dans le ménage de retraités (19 %). On trouve dans cette catégorie très peu de chômeurs ou d'inactifs.
 - en termes d'âge, 63 % de ces personnes sont d'âge actif. Les âgés (>65 ans) qui figurent dans cette

catégorie vivent seul, pour la plupart. Les enfants (16,6 %) sont pour la plupart issus de famille de deux adultes avec un ou deux enfants. Les grandes familles ou les familles monoparentales sont moins représentées dans cette catégorie, dans la mesure où elles cumulent généralement pauvreté (et/ou sans emploi) avec la déprivation. On note également davantage de ménages complexes.

- les personnes de cette catégorie ont un revenu qui les situe soit juste au dessus du seuil de pauvreté dans le premier quintile (19 %), soit dans le deuxième quintile (53 %) (beaucoup plus rarement dans le troisième quintile).
 - sur la base de la figure 3, on constate qu'une part énorme de cette population (85 %) fait face à des dettes qu'il est difficile d'honorer ou à un paiement difficile des coûts du logement. Cette catégorie est également parmi celles qui font le plus face à des problèmes de santé ou de salubrité du logement. C'est sans conteste une sous-population fortement défavorisée, qui n'est jamais ciblée par la seule mesure de pauvreté monétaire habituellement utilisée.
- La catégorie des personnes dont le «seul» problème est de vivre dans un ménage **où l'on travaille peu** est très différente des catégories précédentes (voir colonne 7):
- il s'agit pour une grande part de personnes qui vivent dans un ménage où la personne de référence est retraitée (pré-retraitée) ou chômeuse et qui se situent dans des catégories d'âge plus proche de la retraite ;
 - leur revenu se situe dans tous les quintiles, ce compris les plus élevés ;
 - ces personnes vivent soit de manière isolée, soit dans des couples sans enfants et plus rarement en famille monoparentale ou en couple avec enfants. On constate également beaucoup de ménages complexes dans cette catégorie (jeunes 'sans emploi' qui vivent avec des parents plus âgés sortis du marché du travail par exemple) ;
 - on voit également dans le graphique 3 que cette sous-population est celle qui échappe le plus au cumul avec d'autres précarités.
 - l'ensemble de ces éléments nous amènent à nous interroger sur la pertinence de joindre cette sous-population au reste de la population ciblée (pauvre et/ou déprivée).
- dans la catégorie des personnes qui **cumulent déprivation et le fait de vivre dans un ménage où l'on travaille peu**, en ayant toutefois un revenu supérieur au seuil de pauvreté (voir colonne 6), on note:

- une majorité de personnes qui vivent dans un ménage dont le chef est chômeur ou inactif (très peu de retraités) ;
- une proportion importante de personnes situées dans le premier quintile (juste au dessus du seuil) ou dans le deuxième quintile ;
- près d'un tiers d'enfants, dont une part non négligeable vit en famille monoparentale.
- en termes de cumul avec d'autres précarité, cette sous-population souffre de difficultés importantes, comparable à la sous-population qui cumule les trois problèmes ou à celle qui est pauvre et déprivée, si ce n'est qu'elle paraît un peu moins endettée.

L'analyse qui précède illustre bien l'hétérogénéité des publics ciblés.

Cette hétérogénéité est confirmée par les données présentées dans le tableau 3 qui présente, cette fois, non plus les caractéristiques de chacune des sous-populations mais la répartition de ces caractéristiques à travers les différentes sous-populations. En d'autres termes, ces caractéristiques sont sommées en ligne alors qu'elles l'étaient en colonne dans le tableau 2. On y voit par exemple que sur 100 isolés âgés, 32 sont ciblés, et parmi ces 32 personnes, la majorité (25) sont « pauvres uniquement » et dans une très moindre mesure pauvres et déprivés (3), ou déprivés uniquement (4). Il en est tout autrement pour les familles monoparentales, par exemple, qui sont majoritairement présentes parmi les ménages pauvres et sans emploi, parmi les ménages qui cumulent les trois problèmes, ou dans les ménages sans emploi, ou encore dans les ménages pauvres uniquement. Le taux de pauvreté de cette catégorie est de 36 %, il monte à 42 % pour la pauvreté et/ou la déprivation et à 51 % quand on tient compte en plus du fait de vivre dans un ménage sans emploi.

La prise en compte de la déprivation, en plus de la pauvreté, donne également un autre éclairage sur les ménages de travailleurs pauvres, puisque les personnes qui vivent avec un chef de ménage qui travaille à temps plein ont 5,6 % de risque de vivre la pauvreté et/ou la déprivation sévère (15,9 % s'il travaille à temps partiel), ce qui est sensiblement plus élevé que selon la pauvreté monétaire uniquement. Parmi les 13,6 % de personnes pauvres qui vivent dans un ménage d'indépendant, une part infime connaît la déprivation. C'est pour cette raison que les indépendants sont surreprésentés parmi les personnes « pauvres uniquement » (voir ci-dessus). On voit également que parmi les 22,6 % de retraités qui ont un revenu sous le seuil de pauvreté, 19,5 % souffrent de ce problème, sans faire face à la déprivation sévère.

Pour la population dans son ensemble, passer du taux de pauvreté au taux de pauvreté et /ou de déprivation sévère implique un saut de 2 % (de 15 % à 17 %). Ce saut est plus important pour les isolés (surtout pour les personnes < 65 ans), les familles monoparentales et les chômeurs. Il est par contre quasi-inexistant pour les travailleurs indépendants ou les couples âgés.

On peut conclure que l'étude détaillée des catégories par type de risques combinés ou non (pauvreté, déprivation, sans emploi) est éclairant à la fois sur la situation de ces catégories et également sur le type d'action politique à privilégier en fonction du risque encouru.

4. QU'EN EST-IL AU NIVEAU RÉGIONAL ?

Si on compare la composition régionale de chaque sous-population avec la population non-ciblée, on constate au Tableau 4 que la Wallonie et Bruxelles sont surreprésentées dans les catégories qui cumulent les problèmes, ainsi que parmi ceux qui souffrent uniquement de déprivation (la

moitié de ceux qui souffrent des trois problèmes vivent en Wallonie, contre 30 % de ceux qui n'en ont aucun). La Flandre est davantage présente dans le groupe des personnes vivant dans un ménage avec peu d'emploi mais qui évite la déprivation et la pauvreté, tout comme dans le groupe des personnes pauvres 'uniquement'.

Le tableau 5 illustre la répartition de la population de chaque région entre les différents groupe-cibles. On y voit clairement une diversité régionale énorme :

- le total de la population ciblée varie entre 16 % en Flandre et 37 % à Bruxelles, avec 27 % pour la Wallonie ;
- la proportion concernée par « la pauvreté uniquement » (colonne 1) ou le « peu d'emploi dans le ménage uniquement » (colonne 7) est proche entre la Wallonie et la Flandre.
- par contre, en Flandre, la proportion de la population est négligeable dans les colonnes 2, 3, 5 et 6 du Tableau 5, à savoir les catégories qui souffrent de déprivation

TABLEAU 4: RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES SOUS-POPULATIONS CIBLÉES ENTRE LES RÉGIONS, EU-SILC 2007

| Type de population | col 1 | col 2 | col 3 | col 4 | col 5 | col 6 | col 7 | col 8 | col 9 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|-------------------|
| pauvre déprivé vivant dans ménage sans emploi | | | | | | | | Non ciblée | Ciblée (total) |
| Caractéristiques Région | % | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Bruxelles | 12,9 | 26,7 | 32,0 | 18,0 | 26,5 | 22,4 | 8,0 | 7,8 | 16,9 |
| Flandres | 52,2 | 27,7 | 16,4 | 39,0 | 18,8 | 23,1 | 58,2 | 62,0 | 42,6 |
| Wallonie | 34,9 | 45,6 | 51,6 | 43,0 | 54,8 | 54,5 | 33,7 | 30,2 | 40,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source : EU-SILC(2007). Note de lecture: Parmi 100 personnes « pauvres et déprivées », 45,6 % vivent en Wallonie, comparativement à 30 % parmi les personnes non ciblées. Les résultats relatifs à la région de Bruxelles-Capitale ne pas suffisamment précis et doivent être utilisés avec une extrême prudence (le sous-échantillon bruxellois est particulièrement restreint).

TABLEAU 5: RÉPARTITION DE LA POPULATION RÉGIONALE ENTRE LES DIFFÉRENTES SOUS-POPULATIONS CIBLÉES, BELGIQUE, EU-SILC 2007

| Type de population | col 1 | col 2 | col 3 | col 4 | col 5 | col 6 | col 7 | col 8 | col 9 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------------|-------------------|
| pauvre déprivé vivant dans ménage sans emploi | | | | | | | | Non ciblée | Ciblée (total) |
| Caractéristiques Région | % | % | % | % | % | % | % | % | % |
| Bruxelles | 10,4 | 3,4 | 7,4 | 6,9 | 4,2 | 1,5 | 3,5 | 62,8 | 37,2 |
| Flandres | 7,1 | 0,6 | 0,6 | 2,5 | 0,5 | 0,3 | 4,3 | 84,1 | 15,9 |
| Wallonie | 8,4 | 1,8 | 3,6 | 5,0 | 2,6 | 1,1 | 4,4 | 73,0 | 27,0 |

Source : EU-SILC(2007). Note de lecture: En Wallonie, 3,6 % de la population cumule les trois problèmes. 73 % des gens n'en ont aucun des trois. Les résultats relatifs à la région de Bruxelles-Capitale ne pas suffisamment précis et doivent être utilisés avec une extrême prudence (le sous-échantillon bruxellois est particulièrement restreint).

seule ou cumulée avec la pauvreté et/ou le fait de vivre dans un ménage sans emploi. Si on fait la somme des colonnes 2 à 6 (identifiées comme cumulant le plus de précarités dans la section précédente), le total atteint 4,5 % en Flandre, contre 14,1 % en Wallonie et 23,4 % à Bruxelles. Cela illustre une diversité régionale bien plus importante que celle généralement dépeinte sur la base du seul taux de pauvreté.

CONCLUSIONS

Sur la base des résultats qui ont été présentés, on peut conclure que :

- le public visé par la cible européenne est assez hétérogène, tant du point de vue des caractéristiques socio-démographiques, que du cumul avec d'autres précarités (problèmes de logement, santé, endettement, difficultés à joindre les deux bouts) ;
- cela implique que des politiques différentes, prenant en compte cette diversité soient mises en place ;
- cela implique également que l'on tienne compte de cette hétérogénéité lors de l'évaluation au cours du temps de l'efficacité de ces politiques et que l'on suive ces sous-populations de manière différenciée, et non comme un groupe homogène ;
- on a noté, en particulier, que les personnes qui vivent dans des ménages sans emploi, mais qui évitent la pauvreté et la déprivation sont très différentes des autres publics-cibles (plus âgées, moins défavorisées, présentes dans tous les quintiles de revenu) ;
- on a noté également que les personnes « pauvres uniquement » souffrent généralement moins d'autres précarités que les personnes pauvres et déprivées, ou même que les personnes déprivées uniquement. Outre des personnes qui souffrent d'un faible pouvoir d'achat, cette catégorie regroupe en partie des personnes dont le revenu est difficile à collecter et pour lesquelles une investigation statistique plus poussée devrait permettre de mieux approcher (ou différemment) leur niveau de vie réel (revenu négatifs ou nuls, revenu d'indépendant, traitement des ajustements d'impôts, des transferts entre ménages, etc.) ;
- les groupes-cibles qui souffrent le plus d'autres précarités (problèmes de dettes, santé, logement, etc), sont sans surprise ceux qui cumulent déjà plusieurs (2 ou 3) dimensions de la cible (pauvreté et/ou déprivation et/ou sans emploi). A ces groupes s'ajoutent les personnes déprivées uniquement, qui, jusqu'ici, n'étaient pas prises en compte lors des analyses de la pauvreté en Belgique, mais qui, au vu des chiffres présentés, méritent une attention particulière. Le cas des travailleurs salariés est de ce point de vue remarquable.